

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 25_041

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT
DU BUDGET ANNEXE STATION-
SERVICE 2024**

Date de la convocation : 18 mars 2025

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 29 Pouvoirs : 7 Votants : 36</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 36 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Gilles GENOVESE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Marie-José SEGUIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc) ; Marylène GUIJARRO, Roger JOURNET, Martine MACHON (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, (Saint-Thibaud de Couz) ;</p> <p>Pouvoirs : Bruno GUIOL à Marie-José SEGUIN, Maryline ZANNA à Denis BLANQUET, Laurette BOTTA à Anne LENFANT, Murielle GIRAUD à Marylène GUIJARRO, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Marie-Aude GONON à Olivier LEMPEREUR, Pierre FAYARD à Bruno STASIAK.</p>
---	---

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler que le compte administratif présente :

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET ANNEXE STATION-SERVICE

	REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	
	SECTION FONCTIONNEMENT	1 009 836.57 €	1 007 993.60 €	1 842.97 €
	SECTION INVESTISSEMENT	9 289.60 €	20 204.94 €	10 915.34 €
REPORTS	Report en section de fonctionnement 002	0.00 €	102 521.16 €	102 521.16 €
	Report en section d'investissement 001	5 827.17 €	0.00 €	5 827.17 €
	TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)	1 024 953.34 €	1 130 719.70 €	105 766.36 €
	RESTES A REALISER	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RESULTAT	SECTION FONCTIONNEMENT	1 009 836.57 €	1 110 514.76 €	100 678.19 €
	SECTION INVESTISSEMENT	15 116.77 €	20 204.94 €	5 088.17 €
	TOTAL CUMULE	1 024 953.34 €	1 130 719.70 €	105 766.36 €
	EXCEDENT		105 766.36 €	

AFFECTATION DES RESULTATS

	CC CŒUR DE CHARTREUSE		BUDGET ANNEXE STATION-SERVICE		
	REPORT RESULTAT 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
INVESTISSEMENT	5 827.17 €	10 915.34 €	DEPENSES	0.00 €	5 088.17 €
			RECETTES	0.00 €	
FONCTIONNEMENT	102 521.16 €	1 842.97 €			100 678.19 €

Considérant que seul l'excédent de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la déduction d'affectation du résultat de l'investissement des dépenses en raison du caractère d'excédent positif de la section de fonctionnement (déficit) de la section d'investissement.

➤ **Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **DÉCIDE** d'affecter les résultats comme suit :

Résultats repris sur le budget 2024		
1068-Recette investissement	Affectation à l'investissement	5 827.17 €
001-Dépenses investissement	Reprise résultat d'investissement	5 827.17 €
002-Recette fonctionnement	Reprise résultat de fonctionnement	102 521.16 €

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 09/04/2025

La Présidente,
Anne LENFANT.

